

Comment financer des activités à haut risque ?

Intervenants :

Marc-Olivier Strauss-Kahn – Directeur général des Etudes et des Relations internationales de la Banque de France

Philippe Tibi – Professeur de finance à l'Ecole polytechnique

Christian Van Gysel – Business angel Finance & Technologie

Animateur: Laura Sgambati – Professeur de SES, académie de Strasbourg

Compte-rendu: Magalie Jean, académie de Versailles

Introduction

- Les innovations sont le moteur de la croissance économique
- Leur financement est un enjeu fondamental
- Pour se financer, la ressource la plus simple est le recours au prêt bancaire. Le problème est qu'en début d'activité, il n'y a pas d'actifs à mettre en garantie ; également, la nouvelle activité, intervenant sur un nouveau marché, est risquée : le projet peut échouer, il peut aussi se poursuivre mais l'entreprise concernée va supporter des pertes pendant de nombreuses années. La banque prêtera donc difficilement.

Problématique : Comment assurer le financement des start-up en dehors du circuit bancaire ?

Le rôle fondamental du capital pris en considération par certains pays ...

La seule manière de financer les nouvelles activités à risques est d'ouvrir le capital à de nouveaux actionnaires qui en contrepartie de leur souscription verseront à l'entreprises les liquidités correspondantes ce qui lui permettra de se financer.

Certains pays, plus que d'autres, ont pris conscience de l'importance du capital : Les Etats Unis (60 milliards de capital investis dans les sociétés américaines) ; La Chine (25 milliards).

Pourquoi dans ces pays l'épargne se dirige-t-elle vers ces entreprises risquées ?

- La présence de fonds de pension qui allouent une partie modeste en pourcentage mais significative en dollars au financement de start-up ;
- L'existence de grandes fortunes qui ont fait l'expérience de la création d'entreprise ;
- La création de fonds pour soutenir l'investissement ; exemple du fond créé par la Chine pour soutenir l'investissement dans le secteur de l'Internet de 100 milliards de yuans (13,6 milliards d'€) début 2017.

... mais sous-estimé en Europe ...

En Europe et notamment en France, il n'y a pas assez de capital pour investir dans de nouvelles activités. En effet, il est assez aisé d'obtenir un financement à hauteur d'un ou deux millions d'euros, il est par contre très difficile de trouver 50 millions d'euros afin d'assurer le développement à terme de l'entreprise au-delà de la création (coût de la création de filiales, des dépôts de brevets à l'étranger, du recrutement d'ingénieurs qui vont créer des barrières à l'entrée au niveau de la technologie ...).

Le problème est qu'il n'y a pas de fonds au niveau européen pour aider les entreprises à grandir.

... a rendu nécessaire la mise en œuvre d'actions correctrices qui reste à poursuivre

Exemples d'actions réalisées au niveau européen :

- Mise en place du plan Juncker, objectif : mobiliser 315 milliards d'euros d'investissements de 2015 à 2017 au sein de l'UE ;

- Création de l'Union de Financement et d'Innovation dans le cadre du programme Horizon 2020.

Exemples d'actions réalisées en France :

- Création au sein de l'ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, organisme adossé à la Banque de France, du pôle ACPR-FinTech Innovation ; l'objectif est d'accompagner les porteurs de projets financiers innovants dont l'activité relève du domaine des compétences de l'ACPR : activités bancaires, services d'investissement, activités d'assurance, activités d'intermédiation relative à ces différents domaines.
- Création de pôles au sein des universités afin de faciliter le développement et le financement de start-up créées par les étudiants.

Exemples : PEIPS – Pôle Entrepreneuriat et Innovation de l'Université Paris-Saclay
SATT Paris-Saclay – Société d'Accélération de Transfert Technologique

Action envisageable en France :

- Création de « fonds de pension à la scandinave » pour réorienter l'épargne (4 500 milliards d'euros) vers le financement d'activités risquées : ces fonds constitueraient le troisième étage de la protection sociale et auraient un mode de fonctionnement identique aux fonds de retraite actuels. Les fonds de pension constituent en effet une réserve de capital disponible sur une longue durée (20 à 30 ans) adaptée au financement des investissements risqués sur le long terme.

Il est par contre difficile d'envisager une réorientation de l'épargne placée dans l'assurance-vie, pour deux raisons : les règles prudentielles de la directive Solvabilité II auxquelles sont soumises les sociétés d'assurance et la liquidité quotidienne de ce type de contrats qui rend difficile une gestion sur le long terme des fonds collectés.

Pistes d'exploitation pédagogiques

Mots-clés : financement des entreprises innovantes, capital-investissement, fonds de pension

Programmes disciplinaires concernés :

Série	Niveau	Matière	Point du programme
ES	Première	Sciences économiques et sociales	Thème 4 : la monnaie et le financement Comment l'activité est-elle financée ?
ST MG	Terminal	Gestion et Finance	Thème 3 : accompagner la prise de décision Question de gestion : faut-il s'endetter ?
BTS	1 ^{ère} année	Economie	Le financement des activités économiques
BTS	2 ^{ème} année	Management des entreprises	Le choix d'un mode de financement